



Keleier Bodilis

Mairie

Horaires d'ouverture

du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 13h30 à 17h00

**Fermée le mercredi et samedi
En Juillet et Août**

**Permanences élus
le maire et les adjoints**
reçoivent sur rendez-vous

Agence postale

☎ 02 98 68 07 00

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi
de 9h00 à 12h00

Levée du courrier : 15h30

**Fermée le samedi
En Juillet et Août**

Médiathèque

☎ 02 98 68 25 34

Mercredi de 15h00 à 17h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Dimanche de 10h00 à 12h00

Fermée le samedi

Déchetterie

☎ 02 98 68 99 99

Du lundi au samedi

8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h30

Médecin de garde ☎ 15 SAMU

Pharmacie de garde ☎ 3237

Pompiers ☎ 18 - Portable 112

Gendarmerie ☎ 17

**Défibrillateurs
parking de la mairie
et espace Jeanne d'Arc
Salles et matériel**

Réservations auprès de la Mairie

Elu d'astreinte août 2025

06 22 46 82 62



Mairie de Bodilis

☎ 02 98 68 07 01

Site : bodilis.org

Mail : accueil@mairie-bodilis.fr



Commune de Bodilis



Bulletin municipal Août 2025

FETES DU PARDON / PARDON BRAZ AR BARREZ Fête de l'Assomption de la Vierge Marie / Gouel Maria Hanter-Eost

Vendredi 15 août / D'ar gwener 15 a viz eost

Programme de la journée :

- 10h30 : Messe e brezoneg, célébrée par le père Daniel de Kerdanet, avec participation de la chorale Mouez Bro Landi
- 12h : Repas, organisé par le Comité des fêtes, sur réservation
- 15h : Visite guidée de l'église (gratuit)

Comment s'inscrire pour le repas ?

Il est impératif de s'inscrire pour le repas (Melon / Jambon cru, Patate au lard et tarte aux pommes). Tarifs : Adulte 14€ / Enfant - 12 ans : 7€.

Renseignement : 07.80.17.84.29 ou cdf.bodilis29@gmail.com

➤ **Enfants et adultes costumés pour la messe** : il est urgent de s'inscrire auprès de Gisèle Cren : 06.63.27.02.18.

➤ **Répétition de chorale** : **Mardi 12 août** à 19h à l'église. La chorale est ouverte à tous.



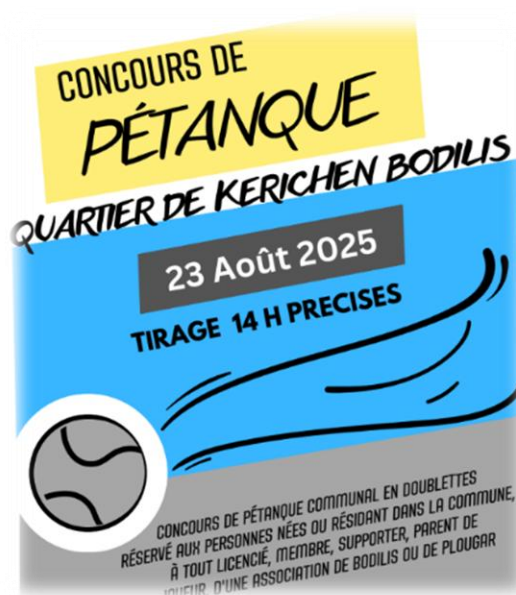
Dans le keleier précédent, vous avez reçu un bon d'inscription pour le repas. Pour confirmer votre inscription, vous devez le déposer en mairie. Une inscription via HelloAsso est également possible d'ici la fin juillet.

Les Amis de Kérichen

Le Quartier de Kérichen de BODILIS organise le **Samedi 23 Août 2025** son traditionnel concours de Pétanque communal en doublettes.

Ce concours est réservé aux personnes nées ou résidant dans la commune, à tout licencié, membre, supporter, parent de joueur, d'une association de BODILIS ou de PLOUGAR.

Il débutera à 14h00 précises. Inscriptions par téléphone (DD PAUGAM - 06 87 51 07 65) ou sur place à partir de 13h30. Buvette et restauration sur place. Le paiement par carte bancaire sera possible.



AGENDA DU MOIS

- **Du 15 juillet au 23 août** : Guide à l'église, 10h00 à 12h20 et de 14h00 à 17h30
- **Le 15 août** : Pardon du 15 août, repas, Comité des fêtes et paroisse, SMF
- **Le 23 août** : Concours de pétanque, Les amis de Kérichen, Kérichen
- **Le 30 août** : Tournoi U10 Breizh Cup, Haut-Léon FC, stade

PERMANENCES

Vie Paroissiale

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL
02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

Temps d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles au Pôle Arc en Ciel.
(Contact : 02 98 24 97 15)
Entretiens sur RDV. 02 98 24 97 15.
rpe.paysdelandi@gmail.com
<https://www.facebook.com/rpamlandi>

France Services

36, rue Clémenceau Landivisiau
02 98 68 67 60. 8h30-12h30 et 13h30-17h30
(fermé le lundi AM et à 17h le vendredi)
pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr

La plume numérique

avec l'association AGIRabcd.

Permanences à France Services à Landivisiau le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur RDV. 02 98 68 67 60.

Mission Locale Rurale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire. Permanences à France Services à Landivisiau du lundi au vendredi sur RDV, les lundis et jeudis après-midi sans RDV. 02 98 15 15 50

Permanences habitat

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, permanences à France Services à Landivisiau du lundi au jeudi le matin sur RDV. 02 98 68 42 41
d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

ADIL : Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement. Permanences à France Services à Landivisiau les 1^{er} et 3^e mercredis après-midi sur RDV. 02 98 46 37 38
adil29@adil29.org

HEOL : Conseil technique sur les économies d'énergie. Nouvelle adresse : 47, rue de Brest à Morlaix. Permanences à la Maison France Services de Landivisiau les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h, sans RDV. 02 98 15 18 08
contact@heol-energies.org

RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en Août 2009 doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

ETAT-CIVIL

Naissance

* ABIVEN CHESNEL Jules, 269 route de Tréguée

Mariage

* MEENA Harri et BERNARD Juliette, 16 lotissement le Grand Pré
* LE JEUNE Tony et LESOT Eloïse, 8 hameau de la vallée à PLOUGAR

URBANISME

Saisie des demandes par voie électronique à l'adresse :
<https://sve-ccpl.sirap.fr>

Dépôts de permis de construire

* Maison d'habitation, rue du Bugn Goarem Saint Denis
* Maison d'habitation, 6 lotissement le Grand Pré



face aux clubs professionnels.

L'entrée sera gratuite pour le public, restauration sur place.

Bodilis VTT Aventure

La Bodilisienne aura lieu le **dimanche 07 septembre**.

Le Bodilis VTT Aventure et ses bénévoles organisent le fidèle rendez-vous du 1^{er} dimanche de septembre au bourg de Bodilis. Cette année c'est la 24^{ème} édition, et comme les autres années, il y en aura pour tout le monde.

Au programme : VTT - TRAIL (12-25-35-38-49-54 km) ; GRAVEL (58-74-100 km) ; Vélo route (75-95 km) et Circuit Marche (8-12-17 km) séparé des autres circuits. Rendez-vous à la salle multifonctions. Départ libre à partir de 07h30 ou 06h30 pour les grands circuits TRAIL.

Ravitaillements sur les circuits, casse-croûte et boisson à l'arrivée. Le tarif est de 6€ pour les adultes et 2€ pour les -12 ans.

Venez découvrir nos parcours, il y en a pour tous les niveaux et différentes disciplines. Préparez vos jambes et vos sourires, nous avons commandé le soleil.

Renseignements au : 06.77.45.85.36

Guide à l'église

Comme chaque été, l'association Spered Ar Vro, avec l'aide de la mairie, met à disposition des guides pour la visite de l'Eglise **jusqu'au 23 août**. Pour débiter l'été, Arthur CREACH a pris ses fonctions. Il accueille et effectue des visites guidées de l'Eglise du **15 juillet au 26 juillet 2024**. Arthur rentrera en terminale bac professionnel Boulangerie-Pâtisserie au Lycée Hôtelier La Closerie, situé à Saint Quay Portrieux dans les Côtes d'Armor à la rentrée prochaine. Il souhaite plus tard s'orienter davantage vers la boulangerie.

Présence d'un guide permanent à l'église du 15 juillet au 23 août : Lundi au Samedi de 10h00 à 12h20 et de 14h00 à 17h30.

Haut-Léon FC

La 6^{ème} Edition du Tournoi U10 Breizh Cup aura lieu le **samedi 30 Août**. Cette année encore, 24 clubs feront le déplacement à Bodilis pour remporter le trophée. Les tenants du titre du FC Nantes seront présents, tout comme le Stade Brestois ou le RC Strasbourg... Les clubs locaux comme le Haut-Léon FC, l'AG Plouvorn..., tenteront de s'imposer

LA BODILISIENNE
07 SEPTEMBRE 2025

VTT - Gravel - Cyclo
Trail - Marche 24^{ème} édition

VTT, Trail : 12, 25, 35, 38, 49, 54 km
Marche : 8, 12 et 17 km
Gravel : 58, 74 et 100 km - Inscription sur Klikego
Cyclo : 75 et 95 km (départ groupé à 8h30)
Tarif : 6€ - 2€ pour les - de 12 ans



URBANISME

Dépôts de Déclarations préalables

* Construction d'un abri de jardin, 166 route de Kerfeunteuniou
* Réfection charpente et toiture sur dépendance, 109 chemin de Lanven
* Construction d'un abri de jardin, 17 route de Coat Sabiec
* Création d'une dalle devant recevoir un SPA + dôme, 72 allée des calvaires
* Construction d'un abri de jardin, 164 route de Kerelle

CONTACTS ASSOCIATIONS

Maison des Assistantes Maternelles LES P'TIT BODYGLISS	07 60 02 76 15
AMIS DE LA VIERGE NOIRE	
LE GALL Josiane	02 98 24 99 05
A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)	
LASTENNET Gwendoline	06 61 23 92 15
BADMINTON LOISIR BODILIS PLOUGAR	
ROPARS Jérémy	06 60 48 13 49
MARTINI Yann	06 59 78 17 66
HAUT LEON FOOTBALL-CLUB	
BERNARD Loïc	06 76 60 56 40
BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE	
LE FLOC'H Arnaud	06 61 93 09 20
BODILIS SPORTS CANINS	
MOINEL Alain	06 08 01 89 68
BODILIS VTT AVENTURE	
CLOAREC Ronan	06 77 45 85 36
CENTRE DE LOISIRS	
MOAL Audrey	06 84 16 46 97
CLUB CYCLO	
CHAPALAIN Thierry	06 31 92 06 82
CLUB JEANNE D'ARC	
BOMPOINT Jean-Yves	02 98 68 37 71
COMITE DE JUMELAGE	
ATZORI Christine	06 03 92 25 80
COMITÉ DES FÊTES	
TISSEIRE Mélanie	07.80.17.84.29
ECOLE NOTRE DAME	
CORNOU Lionel, Directeur	02 98 68 08 22
MEDIATHEQUE MUNICIPALE LECTURE POUR TOUS	
KERRIEN Jean-Luc	06 71 93 85 71
CHARLOU Mado	02 98 68 24 20
O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)	
LE GALL Géraldine	06 60 90 33 23
ENTENTE BRO LEON	
DEAL Pierre-Antoine	06 19 94 48 96
RIVERAINS DE LA B.A.N	
DAVESNE Daniel	06 87 59 40 78
SECOURS CATHOLIQUE	
Antenne de Landivisiau	06 38 66 87 17
SOCIETE DE CHASSE	
FAGOT Yves	02 98 68 38 67
"SPERED AR VRO"	
PICART Roger	06 25 34 61 66
THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »	
CREN Gisèle	06 63 27 02 18
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	
DECRET Michel	07 69 44 92 61

Centre de Loisirs

Le conseil d'administration du centre de loisirs de Bodilis-Plougar-Plougourvest s'est réuni, le **mardi 1er juillet**, pour accueillir de nouveaux membres. Des parents des

trois communes ont rejoint l'équipe, animés par l'envie de faire évoluer le centre. Dès septembre, une organisation inédite sera mise en place : tous les enfants seront accueillis, chaque mercredi, sur les trois sites, sans liste d'attente. Les structures seront mieux adaptées aux différents âges et la garderie sera désormais incluse dans le prix de la journée. Ces ajustements faciliteront notamment la gestion des fratries réparties sur plusieurs lieux. Le conseil a aussi tenu à saluer l'engagement de Christelle Corvez, élue enfance jeunesse de Plougourvest. Présente depuis 15 ans au centre de loisirs, elle a œuvré avec dévouement en tant que présidente, administratrice ou bénévole. Une nouvelle équipe est désormais en place et reste ouverte à toute personne souhaitant s'investir.



Le Jardin d'Augustine

Vendredi 11 juillet, le jardin d'Augustine a réouvert ses portes pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Cette réouverture est accueillie avec enthousiasme par les familles et les enfants qui attendent avec impatience de profiter des nouvelles installations. En effet, de nouvelles structures de jeux ont été ajoutées, offrant ainsi davantage d'options pour s'amuser et se divertir.



Cependant, il est important de faire preuve de prudence aux abords des travaux d'extension du Pôle Enfance. Les parents et les visiteurs sont donc invités à rester vigilants et à respecter les zones de sécurité mises en place.

Comité des fêtes

Barbecue Géant :

Le **27 juin** a eu lieu la 2nde édition du barbecue géant. Malgré le temps qui n'avait pas décidé d'être de la partie, 75 personnes se sont réunies pour partager un barbecue et/ou boire un verre dans une ambiance toujours aussi festive (soirée animée bien évidemment par David !).

Nous espérons que l'an prochain le soleil décidera de se joindre à nous pour la 3^{ème} édition qui aura lieu le **dernier vendredi de juin 2026**.



La Belle Estivale :

Ce **samedi 19 juillet**, la CCPL a offert l'opportunité au CDF de tenir un point de collations (buvette, crêpes, saucisses-frites). Cet événement a rassemblé les bodilisien(ne)s ainsi que les habitants des communes alentours pour découvrir divers spectacles autour du thème du cirque et des visites flash de l'enclos. Nous remercions chaleureusement la CCPL et la mairie de Bodilis pour leur confiance et pour nous avoir permis de vous accueillir entre les spectacles et à la fin de journée.



Vous avez une question, une envie de vous investir ou autre ? Contactez-nous par mail ou par téléphone aux coordonnées transmises dans ce keleier. L'équipe du CDF vous remercie de votre participation à chacun de nos événements. C'est toujours un plaisir pour nous de vous retrouver. A bientôt !



Informations municipales

Réhabilitation d'un ancien corps de ferme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le projet de réhabilitation d'un ancien corps de ferme tel que présenté et autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Bretagne pour le financement de ce projet dans le cadre du dispositif « *Bien vivre en Bretagne* ».

Remplacement de matériels

Le Conseil Municipal valide l'achat de 100 chaises pliantes pour la Maison Pour Tous, 100 chaises pliantes pour la salle Multifonctions, 25 tables pour la salle Multifonctions et 9 grilles d'exposition auprès de l'entreprise Comat et Valco pour un montant total de 15 300 € HT.

Jardin d'Augustine : Nouvelles structures

Le Conseil Municipal prend note de la signature du devis auprès de l'entreprise Proludic concernant la fourniture et la pose de nouvelles structures au jardin d'Augustine. Ce regarnissage comprend 4 structures et une nouvelle cabane. Le remplacement de la cabane a été décidé au regard du coût de réparation de l'ancienne cabane. L'ancienne cabane sera proposée à l'école Notre Dame. Le montant de la dépense s'élève à 8 601,01 € HT.

Travaux de remise en état de la toiture de la remise - Rue Notre Dame

Des travaux de remise en état de la toiture de la remise commune aux logements communaux, salon de coiffure et cabinet de kinésithérapie vont avoir lieu prochainement. Ces travaux ont été confiés aux entreprises Simon BOURC'HIS de Plougourvest et PHELEP CREIGNOU de Plouvorn pour un montant total de 7 103,45 € HT.

Révision des loyers communaux au 1^{er} juillet 2025

A compter du 1^{er} juillet 2025, les loyers communaux des logements situés au 7 rue des capucines, 89 rue Loeiz Ar Floc'h, 3 rue de l'école et 15 rue de l'école vont évoluer conformément à l'indice IRL des loyers du 4^{ème} trimestre 2024, soit une évolution de 1,82 %.

Participation à l'école Notre Dame de Bodilis

Le versement de la participation à l'école Notre Dame est évaluée à 96 000 € pour l'année scolaire 2024 - 2025, diminuée de la mise à disposition du Pôle Enfance pour 10 000 €. Le Conseil valide donc le versement de 56 000 € au titre du solde de la participation annuelle.

Reprise de l'éclairage de l'église Notre Dame

Pour information, un financement de 9 000 € au titre du Fonds Vert pour la rénovation de l'éclairage de l'église Notre Dame a été accordé à la Commune.

Étude des demandes de subventions associatives - Associations extérieures

Isabelle CREIGNOU, Adjointe au Maire, présente les subventions qui ont été proposées par le Conseil d'Administration du CCAS, réuni le 12 mai dernier. Elles sont adoptées à l'unanimité.

Secours Catholique - Délégation du Finistère	400 €
Amicale des Donneurs de Sang - Landivisiau	50 €
Solidarité Paysans du Finistère	50 €
Adapei 29	50 €
Restos du Cœur - Section de Landivisiau	300 €
Association Soutien Adultes en Difficulté	50 €
Rêves de Clown - Les clowns hospitaliers	50 €
Association des amis de Lannouchen - Saint Jacques	50 €
Association Queffleuth et Belizal - CHPM	50 €
Secours Populaire - Fédération du Finistère	200 €
CIDFF - Centre d'Info. Droits des Femmes et des Familles	100 €

Aide à la pratique sportive

Afin que les enfants de la Commune puissent pratiquer une activité sportive sur leur territoire, le Conseil Municipal a décidé renouveler la participation au financement à hauteur de 50 % de l'acquisition des licences sportives. Cette participation concerne les jeunes de moins de 16 ans inscrits dans une association bodilisienne (ou association fusionnée avec Plougar, Plougourvest et/ou Berven-Plouzévédé) et faisant partie d'une famille ayant 3 enfants et plus de moins de 18 ans. Les familles concernées doivent remplir un imprimé en Mairie, et le présenter à l'association. La Mairie reversera cette participation directement aux clubs concernés.



Subvention au Centre de Loisirs

Compte tenu du tableau de répartition entre les 3 communes de Bodilis, Plougar et Plougourvest, il est décidé du versement d'un 3^{ème} acompte de 19 477,32 € et d'un solde de 9 216 € au titre de l'année 2025 au Centre de Loisirs Sans Hébergement de Bodilis, Plougar, Plougourvest ; ce qui porte la participation financière totale annuelle de la collectivité à 48 693,32 €.

Demande de subvention : Société hippique du Léon.

La Société Hippique du Léon est une association reconnue pour son engagement dans la promotion et la valorisation des races équine, et en particulier du cheval de trait breton, emblème de notre patrimoine local et régional. Elle organise le concours départemental Modèles et Allures de la race du cheval de trait breton le samedi 26 juillet sur le territoire communal. Afin de répondre à une demande de subvention, le Conseil Municipal, valide le versement d'une subvention d'un montant total de 1 000 €.

Photos chemins de randonnée

Si vous marchez sur les nombreux chemins de randonnée ouverts sur la commune, n'hésitez pas à prendre des photos et les transmettre à accueil@mairie-bodilis.fr, en précisant l'endroit de la photo. Elles seront partagées sur le site internet de la commune.

Soirée récréative du 5 décembre

Les habitants qui souhaitent partager leur performance artistique (chant, danse, magie, stand up...) lors de la soirée récréative du vendredi 5 décembre sont invités à se faire connaître en mairie.





Bodilis VTT Adventure

Ce **samedi 28 juin**, la section route du club Bodilis VTT Adventure a participé à La Pierre Le Bigaut, une grande journée de solidarité en faveur de la lutte contre la mucoviscidose. Une dizaine de cyclistes bodilisens ont répondu présents pour soutenir cette cause. Ensemble, ils ont parcouru 100 km dans une ambiance conviviale et engagée. Une belle occasion pour le groupe de conjuguer leur passion du vélo et leur désir de contribuer à une action solidaire. Pédaler pour la bonne cause, un défi qu'ils ont relevé avec enthousiasme et détermination.

Les sections jeunes et loisirs de Bodilis VTT Adventure ont clôturé, **dimanche 22 juin 2025**, la saison par une sortie conviviale. Vingt-cinq vététistes ont parcouru 40 km à travers Bodilis, Plougar, Plougourvest, Plouzévédé et Lanhouarneau, avant de profiter d'une pause pique-nique bien méritée au lac de Saint-Derrien. Soleil, baignade et bonne humeur étaient au rendez-vous. Le prochain objectif est fixé : participation au Roc'h des monts d'Arrée, le **13 septembre**, sur les circuits de 20 et 30 km.



Club Jeanne d'Arc

Le **mercredi 2 juillet**, une randonnée de 8,5 km a rassemblé 22 marcheurs à Santec, par un prompt renfort, ils furent 30 marcheurs en arrivant à l'apéritif. Après la pause déjeuner, les participants ont été occupés par une partie de pétanque et une nouvelle randonnée. Tout cela s'est déroulé sous un soleil éclatant et une température idéale. La prochaine randonnée aura lieu en **septembre**.



Interclubs de Bodilis : L'interclubs aura lieu le **29 juillet** (pétanque et dominos).

Barbecue : Il aura lieu le **jeudi 7 août** à 12h00 : Inscription obligatoire (5€ par personne), comme d'habitude rando, pétanque et dominos sont prévus.

Sortie du 17 septembre : il n'y a plus de place disponible mais il est possible de se mettre sur une liste d'attente pour un éventuel désistement de dernière minute.

Les voyages Générations Mouvement 2026 sont consultables sur le site de la fédération 29 :

Lanzarote du **7 au 14 mars 2026** ; Vietnam du **13 au 25 mars 2026** ; Portugal du **12 au 19 juin 2026** et Majorque du **23 au 30 septembre 2026**.

Enquête publique

relative au projet de révision du plan de servitudes aéronautiques (PSA) de dégagement de l'aérodrome de Landivisiau



Par arrêté préfectoral du 25 juin 2025 une enquête publique est organisée pour une durée de 17 jours consécutifs du **mercredi 23 juillet 2025 à 9h00 au vendredi 8 août 2025 à 17h30**, concernant le projet de révision du plan de servitudes aéronautiques (PSA) de dégagement de l'aérodrome de Landivisiau. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure et l'approbation du PSA de Landivisiau par arrêté ministériel. M. Claude Bail, maître principal de la marine nationale en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rennes. Il se tiendra à la disposition du public lors de permanences aux jours et heures ci-après :

Mairie de Landivisiau (19 rue Georges Clémenceau - 29400) : mercredi 23 juillet 2025 de 9h00 à 12h00 et vendredi 8 août 2025 de 14h00 à 17h30.

Mairie de Saint-Servais (13 Le Bourg - 29400) : vendredi 1er août 2025 de 8h30 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable : en version papier à la mairie de Saint-Servais et de Landivisiau, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, en version numérique sur le site dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-numerique.fr/revisionspsalandivisiau> ou sur un poste informatique à la préfecture du Finistère, DCPAT, bureau des installations classées et des enquêtes publiques, 42 boulevard Dupleix à Quimper, accessible aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Le public peut consigner ses observations et propositions relatives à l'enquête publique pendant sa durée, soit sur les registres d'enquête publique à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Servais ou de Landivisiau, soit à l'attention du commissaire enquêteur par :

- courriel à l'adresse revisionpsalandivisiau@mail.registre-numerique.fr
- courrier à la mairie de Landivisiau, 19 rue Georges Clémenceau, 29400, Landivisiau
- contribution dématérialisée sur le registre numérique sécurisé à l'adresse suivante :
➤ <https://www.registre-numerique.fr/revisionspsalandivisiau>

Les observations parvenues avant 9h00 le jour de l'ouverture de l'enquête publique ou après 17h30 le jour de sa clôture ne peuvent être prises en considération. À l'expiration du délai d'enquête et dans un délai d'un mois le commissaire enquêteur transmet au préfet le dossier et les registres d'enquête publique accompagnés d'un rapport énonçant ses conclusions motivées sur l'opération projetée, en précisant si elles sont favorables ou non.

Fiche conseil

Que faire après l'obtention d'une autorisation d'urbanisme ?

Vous venez de recevoir l'arrêté vous accordant le permis de construire ou la déclaration préalable.

Les démarches ne sont pas pour autant tout à fait terminées.

1. Avant le début des travaux

Vous devez afficher l'autorisation sur le terrain, lisible depuis le domaine public avec les mentions suivantes :

- Nom ou raison sociale
- Numéro du dossier de permis ou de déclaration
- Date d'obtention
- Superficie de l'assiette foncière
- Nature du projet
- Surface de plancher autorisée
- Hauteur de la construction

Cet affichage doit être maintenu pendant 2 mois à minima et pendant toute la durée du chantier.

Attention : L'affichage fait courir le délai de recours des tiers. Son défaut peut être sanctionné. Vous avez tout intérêt à accomplir cette démarche dès notification de la décision.

Nul n'est censé ignorer la loi !

Pensez donc à respecter :

- Le droit des tiers : les obligations découlant du Code Civil - Mitoyenneté, servitude de passage, de vue, écoulement des eaux pluviales...
- Les règles de construction : les normes techniques de construction, les normes acoustiques, les normes accessibilité aux personnes à mobilité réduite ...

2. Au commencement des travaux

Vous commencez les travaux. Si vous avez obtenu un permis, vous devez déposer en mairie la Déclaration d'Ouverture du Chantier (DOC). La commune suivra les étapes du chantier jusqu'à l'achèvement.

3. À la fin des travaux

Vous devez déposer en Mairie la Déclaration attestant l'Achèvement et la conformité des travaux (DAACT) avec les pièces à joindre en fonction du projet. Dans un délai de 3 à 5 mois à compter de la réception de votre déclaration, l'administration peut effectuer une visite de contrôle. Sans retour de la mairie passé ces délais, un certificate de conformité pourra vous être délivré sur demande.

La DAACT ne doit être déposée que lorsque tous les travaux sont terminés (y compris les enduits de façades et de clôture, les aménagements paysagers...).

En parallèle, vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de votre construction sur votre espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr, service "Biens immobiliers".

Attention à la péremption des autorisation d'urbanisme !

Les autorisations d'urbanisme ont une durée de vie limitée. Elles sont "périmées" si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de trois ans. Il en est de même si, passé ce délai, les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Vous pouvez demander la prolongation de votre autorisation, l'autorisation peut être prolongée 2 fois pour une durée d'un an. Elle doit être adressée 2 mois au moins avant la fin du délai de validité de votre autorisation.

Consultation citoyenne

Une habitante de Bodilis, ainsi que plusieurs autres personnes engagées dans ce projet, envisagent de construire une maison partagée inclusive au sein de la commune. Ce projet est spécialement conçu pour accueillir des personnes de plus de 65 ans, ainsi que celles en situation de handicap. La maison sera dotée de quatre chambres, chacune pouvant accueillir une ou deux personnes, ainsi qu'une pièce de vie commune. L'espace sera conçu pour être accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les initiateurs de ce projet espèrent le financer par le biais de l'économie sociale et solidaire. Cela signifie qu'ils souhaitent mettre en place une structure qui privilégie le bien-être des résidents et de la communauté, plutôt que de générer des profits. L'idée est de créer un environnement adapté au plus grand nombre, favorisant l'inclusion et la solidarité entre les habitants.

Pour évaluer l'intérêt et la faisabilité de cette initiative, un questionnaire a été mis à disposition à la mairie ainsi qu'à la bibliothèque de Bodilis. Ce questionnaire, qui est anonyme, permettra de recueillir les avis de la population locale et d'identifier les besoins spécifiques de la communauté. Une urne est à disposition dans ces deux lieux pour faciliter la collecte des réponses jusqu'au **samedi 6 septembre**.

Les porteurs du projet remercient chaleureusement tous ceux qui prendront le temps de participer à cette enquête. Leur contribution est essentielle pour s'assurer que le projet réponde aux attentes et aux besoins des futurs résidents. De plus, si vous êtes intéressé par l'idée d'intégrer cette maison partagée, d'accompagner, ou si vous avez des questions concernant le projet, n'hésitez pas à les contacter par mail à l'adresse suivante : tiplijus@orange.fr.

Suite à la consultation citoyenne, Ti Plijus vous invite à un moment d'échange et de partage sur le bien vieillir en milieu rural le **jeudi 11 septembre** à partir de 18h à la MPT. Un point sera effectué sur la réflexion en cours de vos attentes. Que vous soyez habitant ou impliqué dans la vie de la commune (mairie, associations, artisan, commerçant, infirmier, kiné, entrepreneur, etc...), vous êtes tous les bienvenus.



Circuits Cyclo Août 2025

3 août :

- Gr 1** 8h00, 100 km St Thé, Morlaix, Plestin, Pont-Menou, Lanmeur, Plouézoch, Morlaix, côte du télégramme, Plouvorn, Plougourvest.
- Gr 2** 8h30, 83 km Lestrévigon, Kermat, St Thé, Morlaix, Lanmeur, Plouézoch, côte du télégramme, Plouvorn, Plougourvest.
- Gr 3** 9h00, 50 km Plougourvest, Landi, Kermat, croas-ar-born, (vers Plouénan), Mespaul, Plouvorn, Plougourvest, Langeoguer.
- Gr 4** 9h30, 42 km Plouvorn, Ste Catherine, Tréfla, Sibiril, Cléder, Lanveur, Kergornadéac, Mengleuz, St Vougay.

10 août :

- Gr 1** 8h00, 102 km Landi, Locmélar, croas-cabellec, St Sauveur, gare St Thé, Vallon du pont, Morlaix, St Fiacre, Plourin, Plougouven, Kermeur, le Cloître, le Plessis, Pleyber, St Thé, Landi, Kervoanec.
- Gr 2** 8h30, 80 km Landi, Sizun, St Sauveur, gare St Thé, Vallon du pont, Morlaix, Pont-Pol, Pleyber, St Thé, Landi, Kervoanec.
- Gr 3** 9h00, 53 km Tiez, gare Landi, Sizun, St Sauveur, Guimiliau, Kermat, Landi, Kervoanec.
- Gr 4** 9h30, 43 km Landi, Kerzourat, les pépinières Guimiliau, St Sauveur, Cosquer, Landi, Kervoanec.

15 août : CIRCUIT A DECIDER SUR PLACE

17 août : CIRCUIT DE LA FETE DE L'OIGNON A ROSCOFF

24 août :

- Gr 1** 8h00, 101 km Kernoter, Plouneventer, Ploudaniel, Plabennec, Plouvien, Loc-Brevalaire, Penmarch, Kerlouan, Kernic, Porsguen, Kerfissien, Mogueriec, Sibiril, Tréfla, St Vougay.
- Gr 2** 8h30, 81 km Kernoter, Plouneventer, St Méen, Lesneven, côte du salut, Goulven, Kernic, Porsguen, Kerfissien, Mogueriec, Sibiril, Tréfla, St Vougay.
- Gr 3** 9h00, 52 km Kernoter, Plouneventer, Lanhouarneau, Plounevez, Kernic, Plouescat, Kerider, St Vougay.
- Gr 4** 9h30, 44 km Kernoter, Lesveoc, Plouneventer, Lanhouarneau, Plounevez, Maillé, Mengleuz

31 août :

- Gr 1** 8h00, 98 km Plouvorn, Morlaix, Le Plessis, le Releg, Trédudon, la Feuillée, Botmeur, Cx Cassée, St Rivoal, Sizun, Landi, Plougourvest.
- Gr 2** 8h30, 81 km Lestrévigon, Kermat, Guimiliau, Loc-Eguiner, Plounéour, (vers le Releg), Trédudon, la Feuillée, le Roc, Sizun, gare Landi, Tiez.
- Gr 3** 9h00, 51 km Kernoter, Plougar, Lanhouarneau, Plouneventer, Landerneau, Landi, Kervoanec.
- Gr 4** 9h30, 42 km Plougar, Lesvéoc, Plouédern, Landerneau, Landi, Kervoanec.



Médiathèque municipale

« Lecture pour tous »

☎ 02 98 68 25 34 -

bibliotheque.bodilis@wanadoo.fr

La médiathèque reste ouverte tout l'été en juillet et août

Le mercredi de 15h00 à 17h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00
(Pas de permanence le samedi)



Éveil lecture : Reprise éveil lecture en septembre, nous recherchons 2 bénévoles pour assurer cette animation à destination des enfants de 3 mois à 3 ans, le jeudi de 9h30 à 10h15, hors vacances scolaires.



Exposition du 26 mai au 25 août Le climat en danger : Depuis le début de l'ère industrielle, la température moyenne à la surface de la planète augmente. Cet échauffement est lié à une accumulation dans l'atmosphère du gaz carbonique dégagé par les activités humaines. Au cours du siècle à venir, le réchauffement va se confirmer et aura des conséquences sur le cycle de l'eau et les climats de l'ensemble du globe. Ces perturbations surviennent trop rapidement pour permettre une adaptation harmonieuse des écosystèmes ... Exposition empruntée à la B.D.F.



Nouveautés, un achat de livres a été effectué en juin, romans documentaires :

Jack Barron et l'éternité / Norman Spinrad ; Gianni le magnifique / Stéphanie Des Horts ; Un chemin de rocaïles / Marie de Palet ; Les piliers de la mer / Sylvain Tesson ; Les Heures fragiles / Virginie Grimaldi ; In the likely event / Rebecca Yarros

La (toute) dernière fois / Laure Manel ; La sentence de l'Allemand / Marylène Pion ; Intérieur nuit / Nicolas Demorand ; Je suis une île / Tamsin Calidas ; Le Coeur invincible / Laurence Peyrin ; La fille aux dahlias / Tessa Collins ; L'Homme à l'affiche / María José Ferrada ; Les soleils mouillés / Françoise Bourdin ; Quand le corps n'est plus d'accord / Stéphanie Brillant ; Finistère / Véronique Le Bagousse ; Rumeurs d'un village / Marylène Pion

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Sav Phone - Florian LAZENNEC, réparation
téléphone, tablette et console de jeux.
02.98.72.31.37 Contact@sav-phone.fr

Blue Nails By Néné - Ornella AGNOUX, prothésiste ongulaire. 236 Moulin de Creac'h Guial
07.66.49.01.31

CHOGAN Lorène - conseillère indépendante. Parfum,
cosmétiques, produits ménagers.
06.84.53.15.99 Lo.gueguen@gmail.com

Manon Secrétariat - Manon POULIQUEN, Assistante administrative indépendante pour les entreprises.
Manonsecretariat.contact@gmail.com,
07.65.65.61.98 www.manonsecretariat.com

UNIVERS METAL, Réalisations sur mesure
d'escalier, garde-corps, verrière, portail. Gabriel
Lossouarn
06 03 18 20 33 / gabriel.lossouarn@hotmail.fr

SAS EEMOREV - Cyril BAUDOT 136 rue Loeiz Ar Floc'h.
Réalisation d'assainissements individuels, collectifs ou
semi-collectifs. 06 82 54 73 78 contact@eemorev.com

GD papiers - Gwendoline HOARAU DOLL, Soutien en gestion administrative, professionnels et particuliers - 06.84.19.29.34, gdpapiers@gmail.com

Psychologue - Graziella GUERCIO 07.67.36.25.03

Atelier Magara, Relooking de meubles, home staging et service aux entreprises (*secrétariat, logistique*) Marion ROUSSEAU - 06.22.53.72.81

H2O at Home, Anne, conseillère indépendante.
Produits d'entretien écologiques. 06.49.09.08.44.

Hexagone Plomberie Chauffage, Dépannages
plomberie/chauffage, installations chaudières et
PAC, débouage, création de salles de bains.
07.67.75.24.38. 137 chemin de Lambert

Entreprise PERAN - Entreprise générale du bâtiment : maçonnerie, carrelage, plâtrerie, isolation intérieure, menuiseries intérieures et extérieures, rénovation et extension.
02.98.19.20.01.accueil@peran-brest.com,
www.constructionsperan.com

NDL RAVAL DECO, Ravalement, enduit projeté,
isolation thermique, peinture extérieur et intérieur.
09.53.17.04.35, 06.62.44.00.94. ndlraval@yahoo.fr

Aline RIOU, Agent immobilière indépendante
Atymo France. 07.69.56.37.36. Aline.riou@atymo-france.com

Services à domicile Ménages, repas, courses, garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle, diplômée auxiliaire de vie - 06.76.92.62.59.

Bricolage et jardinage, 06.49.45.36.98.
En chèque emploi service. Mickaël Créac'h.

L'Hermine Restaurant, plats à emporter, bar, dépôt de pain
Boulangerie l'Atelier de Maëlan. Ouvert du Lundi au Vendredi de 7h30 à 15h.

Cabinet infirmier Nathalie CREN-DARGENT. 16 rue Loeiz ar Floc'h. Permanence au cabinet les mardis et jeudis de 7h à 7h30 ou sur rdv. Sauf pendant les vacances scolaires. 02.98.29.86.65 - 06.83.05.31.39.

Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie 342 rue Notre Dame. Johan TORRES, 02.98.61.33.64

Le Salon de Sophie, Coiffure femme-homme-enfant. 336 rue Notre Dame, 02.98.72.50.26

Cg-informatique, Dépannage et vente de matériels informatiques pour particuliers. Guillaume Cetnarowski, 90 rue de l'ancienne forge - 02.98.24.76.07 ou 06.43.47.69.46. - cg-informatique@orange.fr

Taco Pizz le lundi, place Holbeton, 16h30 - 21h.
06.68.87.29.29

Élevage-Pension, Éleveurs & Soigneurs chiens et chats « des mille nuances de douceur » Stéphanie et Ludovic DEMELLE, 07.63.85.09.52
contact.millenuancesdedouceur@gmail.com

Le Keleier Bodilis est disponible sur le site de la commune : bodilis.org via Panneau Pocket et la page Facebook

Les articles à faire paraître dans le Keleier Bodilis sont à transmettre pour le **16 août 2025** à l'adresse : keleierbodilis@gmail.com

Donc voilà la plupart des médicaments utilisés à la campagne pour soigner les bêtes à cornes, quand elles sont enflées du fait du trèfle ou de la verdure. Il ne faut donc pas s'étonner quand on voit les cultivateurs perdre leurs animaux en quantité ; et si la viande est si chère, il n'y a qu'à remercier l'ignorance des gens de la campagne.